



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle Solidarités Hébergement Logement

Service Accueil Hébergement Insertion

ddets-solidarites-hebergement-logement@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Nancy, le 05/01/2024

Le préfet de Meurthe-et-Moselle

à

Mesdames et Messieurs les Maires,

Objet : Déclenchement du niveau 1 de vigilance météorologique

PJ : Arrêté préfectoral

Compte tenu des prévisions climatiques annoncées, j'ai décidé le déclenchement du niveau 1, vigilance météorologique jaune du dispositif hivernal pour les personnes sans abri à compter du 07/01/2024.

L'ensemble des structures mobilisées dans le cadre du dispositif d'urgence sociale est informé de cette décision et doit être en mesure de proposer une réponse à toute situation d'urgence.

Je vous rappelle que l'activation du niveau 1 implique également la possibilité, en cas de nécessité et de risques pour la vie humaine, de mobiliser temporairement et du fait de conditions extrêmes, des structures collectives dans le cadre du plan ORSEC.

J'attire votre attention sur la nécessité de repérer les familles et les personnes isolées en situation de précarité qui pourraient être en danger pendant cette période.

Dans ces circonstances, j'en appelle également à la solidarité de vos services sur chacun de vos territoires d'intervention pour contribuer à cette veille sociale au bénéfice des personnes les plus en difficulté.

Je vous saurais gré de relayer ces informations auprès de vos services.

Le préfet

Françoise SOULIMAN